

**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'activité Sport-Boules Compétition  
du mardi 8 Septembre 2020 19H00.**

**Etaient présents:**

**Jean-Pierre RAMPAZZO Président**  
**Antoine CUNAT Vice-Président**  
**Brigitte RAMPAZZO Secrétaire**  
**Gilbert FLECK**  
**Irène OUDOT**  
**Philippe RIBLET**  
**Frédéric VINCENT**

**Etaient absents:**

**Bruno ROTA**  
**Denis HOFFMANN**  
**Gérard PERRIN Trésorier**  
**Véronique PERRIN**

**Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents.**  
**Le quorum étant atteint l'Assemblée peut délibérer valablement.**

**1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2019.**

**Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du mardi 12 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.**

**2) Rapport moral et d'activités de la saison 2019-2020.**

**Le rapport moral et d'activités 2019-2020 présenté par le Président après discussion est adopté à l'unanimité.**

**3) Rapport financier 2019-2020 au 8 septembre 2019.**

**Le Président indique à l'Assemblée que le rapport financier qu'il présente en l'absence du Trésorier sera arrêté le 31 octobre date de clôture de tous les comptes du GCL et examiné par les vérificateurs aux comptes après cette date.**

**Aujourd'hui le déficit d'exercice est de 1 375,18 € pour 3 000,54 € de recettes et 4 375,72 € de dépenses, la crise sanitaire actuelle a entraîné un effondrement des ressources de l'activité qui a tout de même bénéficié d'une aide financière de la caisse locale du Crédit Mutuel de 500 € et du Conseil Départemental des Vosges de 360 € qui a permis la réalisation de 16 porte-boules pour 1 849,52 €, le budget prévisionnel 2019-2020 était de 12 000 €, après discussion le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

**Les disponibilités s'élèvent à 1 137,66€.**

#### **4) Budget prévisionnel 2020-2021.**

La situation actuelle conduit le Président a présenté deux budgets prévisionnels l'un en équilibre à hauteur de 14 000€ sans crise sanitaire et l'autre de 2 000 € avec crise, après discussion l'Assemblée adopte ces deux propositions à l'unanimité.

#### **5) Élection des membres du Comité Directeur.**

Le Comité Directeur selon nos statuts doit être constitué de 9 membres ayant 6 mois de licence compétition avec possibilité pour les titulaires d'une licence loisir d'être représentés par une seule personne, le Président propose que les présents ainsi que Gérard et Véronique PERRIN le compose, ce qui est accepté à l'unanimité.

#### **6) Election du bureau par les membres du Comité Directeur.**

Le Comité Directeur procède à l'élection du bureau qui désigne comme Président Jean-Pierre RAMPAZZO, comme Vice-Président Antoine CUNAT, comme Secrétaire Brigitte RAMPAZZO et comme Trésorière Irène OUDOT.

#### **7) Désignation des représentants à l'Assemblée Générale du Comité Bouliste Départemental des Vosges.**

Notre Association a été choisie pour organiser cette Assemblée Générale qui se tiendra le dimanche 27 septembre à 9H30, le Président demande à tous d'être présents.

Cette Assemblée étant une assemblée électorale le Président demande s'il y a des candidats pour faire partie du Comité Directeur du CBD 88, il est le seul à faire acte de candidature.

#### **8) Désignation des représentants à l'Assemblée Générale de la Ligue Bouliste Régionale Grand Est.**

Le Président ainsi que les personnes désirant l'accompagner représenteront l'Association à cette assemblée qui se tiendra sans doute en fin d'année.

#### **9) Questions diverses.**

Comme indiqué dans le rapport moral et d'activités pour pérenniser notre présence au sein de la FFSB il est décidé de prendre pour l'instant le minimum de licences soit quatre pour les membres du bureau.

Les licences 2020-2021 seront pris en charge par l'activité Sport-Boules pour tous les licenciés 2019-2020 si la situation sanitaire redevient normale.

Bruno ROTA ne reprendra pas de licence et Maxime BERGUER en prendra une en cas de retour à la normalité.

Tous les joueurs même s'ils ne sont pas licenciés sont couverts par l'assurance du GCL.

Le Président donne les dates des concours prévus au GCL en 2021.

Le huitième Challenge Pierre POIGNET le jeudi 8 Juillet 2021 (16 quadrettes) à 9H.

Le Challenge de la Ville du THILLOT le dimanche 1er Août 2021 (32 doubles) à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT le dimanche 19 Septembre 2021 (16 quadrettes) à 9H.

Les dispositions prises lors des assemblées générales précédentes restent valables pour la saison 2020-2021.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 19H45.